

## Visite de sites - 29/11/2019

Syndicat Mixte des  
Vallées du Clain Sud

### Déroulement

**1** – Restauration de la continuité écologique sur la Clouère avec enjeu moulin,

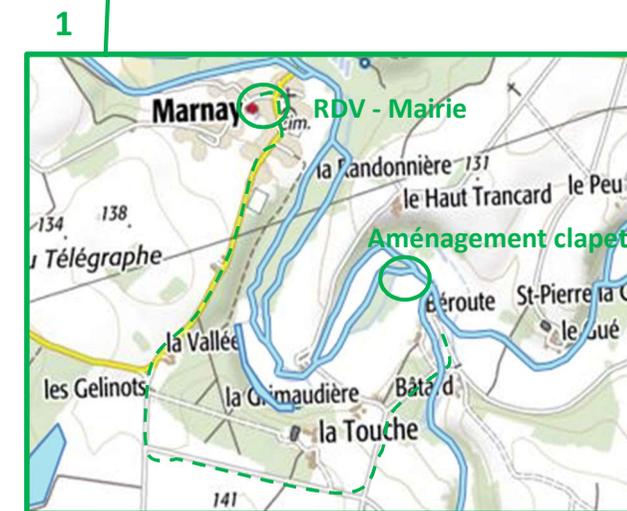
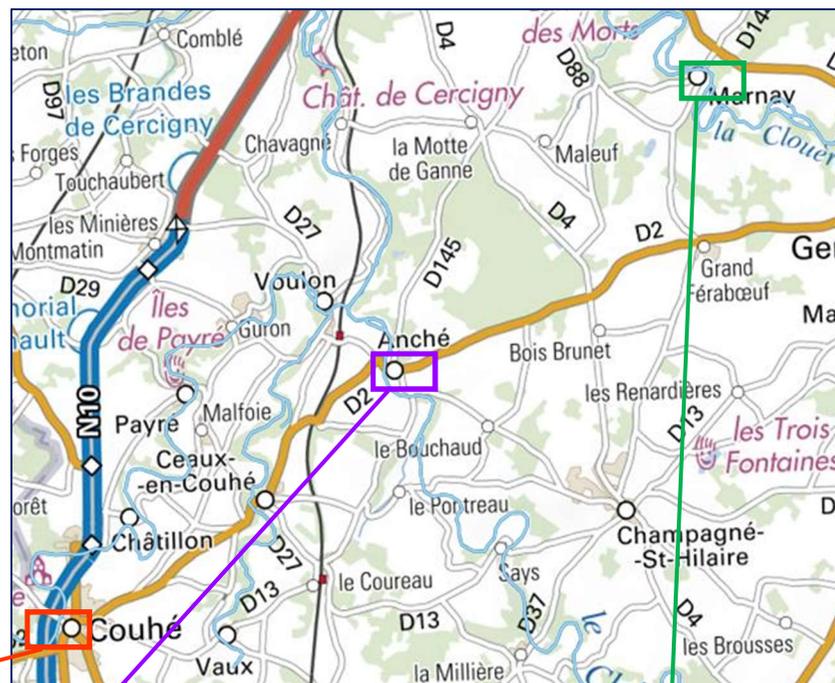
RDV à 9h00 à la mairie de Marnay,

Déplacement sur site, lieu-dit « Béroute ».

**2** – Création d'une frayère à brochets sur le Clain à Anché.

**3** – Future restauration de la continuité écologique sur la Dive. Prospective d'aménagement (étude en 2020) d'un ouvrage à Valence en Poitou, lieu-dit « Chantemerle ».

**4** – Pot de clôture, locaux de la Communauté de Communes, 8 rue Hemmoor, Valence en Poitou, Couhé.



# Restauration de la continuité écologique

## La Clouère – Marnay - 2019

La Clouère (classée en liste 2 au titre de la continuité écologique) fait l'objet depuis 2011 d'un programme global de restauration de la continuité. Le clapet situé au niveau de Béroutte constituait un obstacle à l'écoulement et a été aménagé en 2019, conformément aux prescriptions de la DIG en cours sur le secteur. Son état était de plus fortement dégradé en berge. Ce clapet permettait l'alimentation en eau d'un canal menant au moulin de Trancard, équipé pour produire de l'hydroélectricité. Aux contraintes techniques du projet s'ajoutaient ainsi l'obligation de respect du droit d'eau du moulin.

L'aménagement a consisté à mettre en place 5 radiers pour maintenir le niveau d'eau permettant de respecter le règlement du moulin tout en assurant la continuité écologique. En parallèle, un ancien déversoir a été réouvert pour limiter le débit passant par le canal en cas de crue et un arbre câblé a été installé.

Quelques chiffres :

Apport granulométrique	480 tonnes de pierres de champs exclusivement (39 camions) + 2 camions d'argile pour l'étanchéité
Coût du projet (à finaliser)	Entreprise Bodin : 14 500 € Main d'œuvre régie : 2 500 € Petit matériel (câble, piquets, clôture, ...) : 1 000 € Total : 18 000 €
Financement	Agence de l'Eau Loire-Bretagne : 80% (taux du 10 <sup>ème</sup> programme) Autofinancement : 20 %
Durée des travaux	Environ 2 semaines



Avant



Après



Radier amont



Radier aval



Ancrage dégradé



Déversoir



Suppression sous-écoulement



Arbre câblé

# Création d'une frayère à brochet

## Le Clain – Anché - 2009

Réalisation de l'aménagement dans le cadre de mesures compensatoires suite à des travaux par la commune dans le lit majeur du Clain.



cl\_011209\_03

Fin des travaux, butte, banquette effet de berge



cl\_090910\_09

Frayère en assèchement avec petites améliorations (arbre cablé, butte et confort de berge léger 1<sup>er</sup> plan 1j de pelleteuse en plus)



cl\_171211\_08

En charge maximum, effet tampon, décharge en amont, pas de problème de déversement sur les berges, plus d'érosion autour de l'ouvrage.



Septembre 2019 (frayère et ouvrage)



# Restauration de la continuité écologique

## Etude avant-projet -2020

### La Dive – Valence en Poitou (Couhé)

Le système hydraulique de Couhé dit la « Pelle de Chantemerle » sur la Dive constitue un obstacle à la continuité écologique et devra être aménagé, d'autant plus que son état est dégradé. En raison des enjeux et des prescriptions techniques nécessaires à l'aboutissement de ce projet une étude de faisabilité évaluant plusieurs scénarii sera lancée en 2020.

Le déversoir de Chantemerle influe sur le niveau de la Dive en amont et présente des enjeux connexes importants : frayère à brochet, captage d'eau potable à proximité, niveaux piézométriques. Les frayères en amont de Couhé sont importantes en termes de surface et de productivité. Le maintien de l'ouvrage de Chantemerle permet leur bon fonctionnement hivernal mais en contrepartie crée une zone homogène lenticule (profonde et de faible courant) sur un linéaire important de la Dive.



A gauche : Dv\_160909\_01  
ci-dessous : Dv\_151019\_01 suivantes

Seuil dégradé

